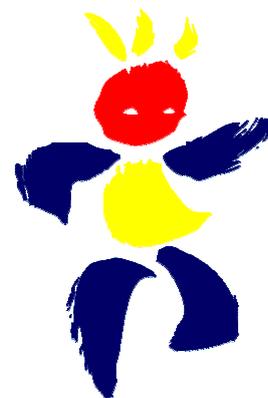


le bulletin

du SNUipp-FSU 26



Année scolaire 2014-2015 Bulletin n°355 Déposé le 15/01/2015

Dispensé de timbrage Valence CTC

SNUipp-FSU de la Drôme
Maison des Syndicats
17, rue Georges Bizet
26000 VALENCE

Tél : 04 75 56 77 77
Fax : 04 75 56 00 56
Internet : <http://26.snuipp.fr>
E-mail : snu26@snuipp.fr



TOUS EN GREVE LE 3 FEVRIER



EDITO

Conditions de travail, emploi, salaires et formation seront les principales revendications exprimées à l'occasion de cette journée d'action.

La politique éducative du gouvernement, qui reste affichée comme une priorité doit répondre aux besoins et attentes des personnels.

L'ensemble des personnels est confronté au gel du point d'indice et à l'absence de perspectives concernant la revalorisation de leurs missions et de leurs salaires.

Malgré des créations de postes, les conditions d'exercice restent difficiles. La formation initiale et continue doit être améliorée de manière urgente.

Il faut donner aux enseignants et à tous les personnels les moyens d'apporter des améliorations aux conditions de scolarisation des élèves et leur permettre de travailler dans de bonnes conditions.

C'est pour mettre en avant ces revendications et ses propositions que la FSU appelle les personnels à se mettre en grève le mardi 3 février 2015.

Sophia CATELLA, Yoann CHAUVIN
Secrétaires départementaux du SNUipp-FSU 26

CALENDRIER

- 20 janvier - Groupe de travail (temps de travail remplaçants 1er degré)
- 21 janvier - CTA préparation rentrée 2015
- 26 janvier - Groupe de travail circulaire mouvement intra-départemental
- 29 janvier - CTSD carte scolaire (2nd degré)
- 2 février - CAPD permutations
- 6 février - CTSD de repli carte scolaire 2nd degré



SOMMAIRE

- p 1 : Édito
- p 2 : Je suis Charlie
- p 3 : Grève du 3 février - Prime des recteurs
- p 4 : Campagne JPA - RIS des 28 janvier et 4 février
- p 5-6 : Bulletin de syndicalisation
- p 7-8 : Stage syndical FSU santé au travail

Sidération, effondrement, indignation, ... les mots ne viennent pas facilement après les horribles attentats contre le journal Charlie Hebdo et celui de l'épicerie casher de la porte de Vincennes, qui ont fait 16 victimes et 4 blessés graves .

Cet acte terroriste odieux qui frappe un organe de presse emblématique de la liberté journalistique et de l'impertinence sans tabou est évidemment lourd de symboles. Le SNUipp-FSU s'associe à la peine et à la douleur qui touchent les familles des victimes des deux attentats et leurs proches et leur manifeste toute sa solidarité.

Après la stupeur et l'indignation, doit venir le temps de la réflexion, du rassemblement et de l'indispensable réaction collective. Le SNUipp-FSU et les personnels qu'il représente y prendront toute leur part, guidés par les valeurs de respect et de tolérance qui les portent, aux côtés de l'ensemble des acteurs du monde éducatif, de toutes celles et ceux qui souhaitent défendre la démocratie et continuer à construire une société plus juste et plus humaine.

Inspirons nous de Charb :

"Je n'ai pas de femme, pas d'enfant, pas de voiture, pas de crédit, je n'ai rien à perdre ; je préfère mourir debout que vivre à genoux" .



CHARLIE HEBDO



STAGE FSU SUR LA SANTE AU TRAVAIL

Sur un sujet d'actualité lié à la dégradation des conditions de travail dans l'Education Nationale et la création des CHSCT, venez partager une journée de réflexion entre personnels enseignants, infirmiers, assistants sociaux, administratifs avec Pascal Simonet, chercheur en psychologie du travail et Claire Billès, secrétaire du CHSCT des Bouches-du-Rhône.

Comment aborder les exigences au travail des personnels, leurs rapports sociaux, leurs relations de travail, leur autonomie, les conflits des valeurs pour pouvoir reprendre la main de façon collective sur nos métiers ?

Ci-dessous, vous trouverez la fiche d'inscription à renvoyer au SNUipp et la demande d'autorisation d'absence à envoyer à votre IEN

SNUipp-FSU DROME
17, rue G. Bizet
26000 VALENCE
tel: 04 75 56 77 77
courriel : snu26@snuipp.fr

FICHE D'INSCRIPTION AU STAGE
« Santé et travail, santé au travail »
le jeudi 5 mars 2015



NOM:
PRENOM:
ECOLE :

Repas : oui / non (participation de 5€)

Quelles questions souhaiteriez-vous voir traitées :

PARTIE A RENVoyer IMPERATIVEMENT AU PLUS TARD LE 5 FEVRIER 2015, en même temps que votre demande à l'IEN.

MODELE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE
À envoyer à votre IEN, 1 mois avant le stage, soit le 5 février 2015 au plus tard, voire dès réception de ce bulletin.

NOM..... Prénom.....
Grade ou fonction
Ecole

À M. ou Mme l'inspecteur(trice) de l'Education Nationale
de la circonscription de

Conformément aux dispositions prévues :

- à l'article 34 (alinéa 7) de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 pour les fonctionnaires,
- à l'article 2 de la loi n°82-997 du 23 novembre 1982 pour les agents non titulaires de l'État,
- à l'article 57 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et au décret n°85-552 du 22 mai 1985,
- au décret n°886676 du 6 mai 1988 pour la FPH

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance une autorisation d'absence pour un stage départemental organisé par la section FSU de la Drôme intitulé « Santé et travail, santé au travail ».

Ce stage est organisé sous la responsabilité du Centre de Formation de la Fédération Syndicale Unitaire, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au J.O.R.F. du 6 janvier 2000 et arrêté du 30 novembre 2009 pour la fonction publique territoriale).

Monsieur le Recteur et Madame la Directrice Académique ont été avisés de la tenue de ce stage par lettre du secrétaire départemental de la FSU 26.

Ce stage aura lieu le jeudi 5 mars 2015 à la Maison des Syndicats de Valence.

A, le.....

Signature



STAGE SYNDICAL SANTÉ ET TRAVAIL, SANTÉ AU TRAVAIL

Comment analyser et comprendre les risques psychosociaux pour améliorer les conditions de travail ?



Avec Pascal Simonet

Chercheur en psychologie du travail et spécialiste des métiers de l'enseignement

Claire Billès

Secrétaire FSU du CHSCT départemental des Bouches-du-Rhône

Jeudi 5 mars 2015

9h-17h

Maison des Syndicats - VALENCE

Autorisation d'absence à déposer auprès de votre IEN **avant le jeudi 5 février**.
Vous trouverez le modèle d'autorisation d'absence dans le bulletin papier et sur le site du SNUipp-FSU26 : <http://26.snuipp.fr/>

Pensez également à vous inscrire auprès de la section SNUipp-FSU 26 par téléphone, mail ou courrier.



Le **SNUipp-FSU**, *Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des Écoles et PEGC* est un syndicat affilié à la *Fédération Syndicale Unitaire*.



Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp-FSU de la Drôme. Conformément à la loi du 8 janvier 1978, vous pouvez y faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au :

SNUipp-FSU 26 - Maison des Syndicats - 17 rue G. Bizet - 26000 VALENCE.